

Le traitement d'urgence est-il vraiment accessible ?

Le traitement d'urgence est destiné aux personnes séronégatives exposées à un risque de contamination par le VIH. Depuis 1998, tous les hôpitaux ont dû s'organiser pour pouvoir délivrer ce traitement. Afin d'évaluer le fonctionnement de ce dispositif, l'Institut de veille sanitaire, organisme public, mène une enquête. AIDES s'y associe en diffusant un questionnaire (p. 14).

Nous vous invitons à en parler avec vos connaissances concernées par cette situation et vous remercions de votre participation à cette étude.

Ce questionnaire porte sur les risques sexuels. Un autre questionnaire, concernant les risques liés à l'injection de drogues, est diffusé par les programmes d'échange de seringues.

Qu'est-ce que le traitement d'urgence ?

Lorsqu'une personne séronégative est exposée à un risque de transmission du VIH (rapport sexuel non protégé ou rupture de préservatif ; partage de matériel d'injection de drogues ; blessure avec du matériel de soin, etc.), elle peut se rendre à l'hôpital le plus proche, au service des urgences. Là, un médecin évaluera le risque et, si nécessaire, prescrira un traitement anti-VIH. Ce traitement doit être commencé le plus vite possible après le risque (et au plus tard dans les 48 heures). Il réduit considérablement le risque de contamination.

En cas de doute sur l'importance du risque auquel on a été exposé, ou pour être orienté vers un hôpital, appeler Sida Info Service au 0 800 840 800 (24 heures/24).

Traitement, mode d'emploi

Il est vivement conseillé :

- de s'informer auprès du médecin et du pharmacien des effets indésirables possibles et de la manière d'y faire face. Il faut être attentif au risque d'allergie grave avec Viramune, Sustiva, Ziagen ou Trizivir et au risque de calculs rénaux avec Crixivan ;
- de venir à la prochaine consultation (quelques jours après la prescription du traitement) et aux consultations suivantes ;
- de bien prendre les médicaments pendant les quatre semaines, en respectant les conditions de prises (horaires, à jeun ou non, etc.).

Témoignez !

Vous avez obtenu ou tenté d'obtenir le traitement d'urgence ? Votre témoignage serait utile !
Merci de l'adresser à AIDES
Fédération nationale,
Evaluation des besoins des personnes, tour Essor, 14,
rue Scandicci, 93508 Pantin
Cedex.
C'est également à cette adresse que doit être envoyé le questionnaire p. 14.



La dernière fois que vous estimez avoir pris un risque vis-à-vis du VIH, c'était :

- une rupture de préservatif avec une personne séropositive ou dont vous ne connaissez pas la sérologie VIH
- un rapport non protégé avec une personne séropositive ou dont vous ne connaissez pas la sérologie VIH
- autre cas :

Dans ce cas, avez-vous pensé au traitement d'urgence, qui consiste à prendre des antirétroviraux pendant un mois pour tenter d'empêcher une contamination par le VIH ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi :

- je ne connaissais pas
- je n'ai pas vraiment pris de risque
- je ne sais pas
- Autre :

(passez aux questions bleues)

Si vous y avez pensé, avez-vous essayé d'obtenir ce traitement ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi n'avoir pas cherché à l'obtenir ?

- vous ne saviez pas où vous rendre pour obtenir ce traitement
- vous n'aviez pas envie de parler de votre vie sexuelle
- Vous n'aviez pas envie d'attendre à l'hôpital
- Vous ne vouliez pas risquer de vous déplacer et d'attendre pour rien
- C'était trop loin de chez vous, difficile d'accès
- C'était la nuit, vous avez laissé tomber
- Vous vous êtes décidé trop tard
- Vous ne croyez pas que cela serve à quelque chose
- Autre, précisez :

(passez aux questions bleues)

Si vous avez cherché à obtenir le traitement, où vous êtes-vous rendu immédiatement ?

- Aux urgences de l'hôpital
- Chez votre médecin traitant
- Chez un médecin libéral qui ne vous connaît pas
- Dans un CDAG
- En consultation avec médecin hospitalier spécialisé
- Autre :

Avez-vous été orienté vers une autre structure ?

- Oui
- Non

Si oui, laquelle ?

Si vous êtes allé aux urgences, (sinon, passez à la question suivante) comment avez-vous perçu l'accueil par le personnel aux urgences ?

- Très Satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas satisfaisant

Commentaires éventuels :

Combien de temps avez-vous attendu avant de voir le médecin ?

..... heures minutes

Vous êtes vous senti à l'aise avec le médecin pour décrire la prise de risque ?

- Très
- Moyennement
- Peu
- Pas du tout

Vous a-t-il proposé un traitement ?

- Oui
- Non

Si non, savez-vous pourquoi ?

(passez aux questions bleues)

Si oui, vous a-t-il donné des explications sur :

- L'efficacité du traitement
- Ses effets secondaires éventuels
- L'importance de bien prendre toutes les doses chaque jour
- La nécessité de revenir en consultation

Avez-vous accepté le traitement ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi :

(passez aux questions bleues)

Avez-vous eu une 1^{ère} ordonnance pour

- 48 heures
- 4 semaines
- Autre, précisez :

Comment avez-vous perçu globalement le contact avec le médecin ?

- Très Satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas satisfaisant

Commentaires éventuels :

Avez-vous pris le traitement prescrit jusqu'au bout ?

- Oui
- Non

Si non, pendant combien de temps :

Pourquoi :

Vous êtes de sexe :

- Masculin
- Féminin

Quel âge avez-vous ? ans.

Vous avez des rapports sexuels avec :

- Des hommes
- Des femmes

Avec quelle fréquence avez-vous eu, dans les 6 derniers mois, des pratiques sexuelles non protégées avec un partenaire de statut inconnu ou séropositif ?

- Une fois
- Quelques fois
- Assez souvent
- Très souvent

Dans quel département habitez-vous ?

Avez-vous des remarques générales ou des suggestions à faire sur le traitement d'urgence et l'accès à ce traitement ?

.....
.....